

# NEW MONIES – OLD IDEALS : L'INNOVATION MONÉTAIRE AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE LOCALE ?

Christophe Perritaz (Observatoire de la Finance / Université de Fribourg, Suisse)

Les économistes peinent à trouver un terrain d'entente lorsqu'on leur parle de la monnaie. Il faut dire que celle-ci évolue constamment au gré des besoins de l'économie. Grain de blé ou de riz, on la retrouve plus tard sous forme de pièces en métaux précieux, puis de billets de banque et même sous forme plastique. Chaque mutation remet à l'ordre du jour des questions que l'on croyait éclaircies. Aujourd'hui, la **technologie** jette un nouveau pavé dans la mare. Depuis une vingtaine d'années, la monnaie se passe de tout support physique : elle est devenue électronique, virtuelle ou même cybernétique.

L'avancée technologique ouvre de nouvelles perspectives. Les **programmes de fidélisation** de leur clientèle mis au point par les compagnies aériennes, les supermarchés et autres opérateurs de télécommunication constituent sans aucun doute de nouveaux moyens de paiement – qui n'ont certes pas encore toutes les caractéristiques d'une monnaie – mais dont l'utilisation généralisée est lourde de conséquences. Par le truchement de ces produits issus de leur département de marketing, de grands groupes globaux tissent des réseaux qui s'étendent à toute la planète. Lorsque je vole avec ma compagnie aérienne préférée, j'accumule de précieux points, que je peux ensuite utiliser pour régler un autre vol ou la note de l'hôtel dans lequel je séjourne sans m'inquiéter du prix en devise nationale et sans utiliser cette devise pour le règlement. La transaction est compensée à l'intérieur de ce groupe auquel j'ai choisi d'adhérer.

A l'opposé de ces développements d'une "monnaie" globale, le chômage structurel et l'exclusion remettent à l'ordre du jour la création de **réseaux d'échange** en marge de ceux qui sont organisés dans le cadre des échanges monétaires classiques. Les *Systèmes d'Echanges Locaux* (SEL), comme on les appelle en France, ont le même objectif que leurs correspondants Anglo-Saxons, les *Local Exchange Trading Systems* (LETS). Certains de ces réseaux luttent explicitement contre la globalisation de l'économie, d'autres répondent plus pragmatiquement à un besoin insatisfait par les circuits traditionnels.

**A quoi sert la monnaie ?**

La monnaie mesure et conserve la valeur et permet de régler les paiements. Le mètre mesure la distance, la monnaie rend compte de la valeur. Tout comme le mètre peut se matérialiser sous la forme d'un bout de bois, d'un morceau de métal, etc., la monnaie peut revêtir plusieurs formes (métallique, papier ou fiduciaire).

L'analogie s'arrête là. La définition rigoureuse de la distance a été donnée pour la première fois à la première conférence générale des poids et mesures, à Paris en 1889. Selon la définition d'alors, le mètre équivaut à la distance qui sépare, à la température de 0°C, des axes de deux traits parallèles tracés sur le prototype international en platine iridié déposé au pavillon de Breteuil, à Sèvres. Aujourd'hui, le mètre est égal à la longueur du trajet parcouru dans le vide par la lumière pendant une durée de 1/299 792 458 de seconde.<sup>1</sup>

Les économistes ont tenté d'appliquer le même schéma pour définir l'unité de compte, mais la valeur, au contraire de la distance, est soumise à l'appréciation subjective et peut en plus varier dans le temps. La valeur d'un outil peut être nulle pour celui qui ne sait pas l'employer, mais elle peut être très élevée pour l'artisan. Quelques années plus tard, lorsque de meilleurs outils auront été créés, ce même outil pourrait être inutile, donc sans valeur même pour l'artisan. A l'inverse, si ce type d'outil n'est plus produit, l'artisan pourrait être prêt à de gros sacrifices pour acquérir ce dont il a besoin. La valeur est un concept subjectif qui peut varier dans le temps.

Afin de réaliser des achats plus conséquents, il est nécessaire de pouvoir épargner. Mais l'épargne peut aussi servir à se prévenir en cas de coup dur ou plus traditionnellement, l'épargne sert à financer une retraite paisible après une vie active bien remplie.

Au niveau macroéconomique, les entreprises choisissent également d'épargner, pour pouvoir effectuer des investissements importants le moment venu. Le cycle de vie des produits montre que les entreprises bénéficient de recettes importantes lorsqu'un produit est à maturité. Par

---

<sup>1</sup> source : Bibliorum Larousse

contre, en phase de lancement d'un nouveau produit, l'entreprise débourse beaucoup d'argent. Pour investir, l'entreprise peut également emprunter à la banque ou sur les marchés financiers. L'entreprise utilise alors une valeur que d'autres acteurs (entreprises ou privés) épargnent pour l'instant.

La fonction de **réserve de valeur** est très importante dans une économie de marché, puisqu'elle permet d'allouer les ressources à celui qui a en besoin à un moment précis.

Avec la réserve de valeur, on se heurte au concept de l'intérêt. Longtemps, le prêt à intérêt était condamné par l'Église, puisque celle-ci considérait que la monnaie ne pouvait pas créer de la valeur toute seule. Aujourd'hui, on considère que l'intérêt se justifie de deux manières :

- L'intérêt doit au moins couvrir le taux d'inflation. De cette façon, le créancier retrouve son bien à la fin de la période.
- L'intérêt doit également couvrir une prime de risque. En effet, il n'est pas certain qu'à la fin de la période, le débiteur soit en mesure de rembourser son créancier. Il se peut – le risque fait partie de l'activité économique – que l'entreprise du débiteur échoue et le créancier en portera une partie de la responsabilité, puisqu'il ne retrouvera pas sa mise.

La monnaie réserve de valeur permet de conserver un pouvoir d'achat superflu pour l'instant, en prévision d'une dépense future.

La fonction d'**intermédiaire des échanges** est communément présentée en faisant référence au troc. Ainsi, pour André Chaineau<sup>2</sup> "le rôle essentiel de la monnaie est d'assurer la rupture du troc en deux échanges indépendants." Pour Françoise Renversez<sup>3</sup> : "L'usage de la monnaie permet de ne pas subordonner les échanges à la réalisation du troc entre deux coéchangistes."

L'incommodité du troc avait déjà servi de point de départ en 1776 à l'analyse du rôle de la monnaie par Adam Smith. Il écrit au Livre 1 de *La Richesse des Nations* : "Le boucher a dans sa boutique plus de viande qu'il n'en peut consommer ; le brasseur et le boulanger en achèteraient volontiers une partie, mais ils n'ont pas autre chose à offrir en échange que les différentes denrées de leur négocie, et le boucher est déjà pourvu de tout le pain et de toute la bière dont il a besoin... ". C'est

ce qu'on appelle le problème de la double coïncidence des besoins : l'agent qui veut donner A et recevoir B doit en trouver un autre qui veuille donner B et recevoir A, ce qui n'est pas évident.

### Global corporate monies

Les programmes de fidélisation de la clientèle des grandes entreprises ne se qualifient pas encore comme des "monnaies" parallèles. Ils ne constituent en aucun cas une mesure de la valeur, puisque les prix des vols des compagnies aériennes ou des nuits d'hôtel restent exprimés en devise nationale. Leur fonction de réserve de valeur est très limitée puisque les points accumulés perdent leur validité au-delà d'une certaine limite temporelle. Ils représentent pourtant un intermédiaire dans les échanges, puisqu'ils permettent de régler certaines transactions.

Le monopole légal d'émission de la monnaie encore accordé aux banques centrales nationales freine le développement de ces mécanismes, mais ce monopole s'érode. Dans le contexte de libéralisation actuelle, il semble peu probable que l'émetteur de nouveaux instruments monétaires soit soumis à la supervision de la banque centrale. Le développement des « *global corporate monies* » marquerait donc une étape supplémentaire dans le processus de dématérialisation de la monnaie. Jusque-là, les banques centrales avaient pu garder un certain contrôle sur l'émission monétaire, par le biais des réserves obligatoires imposées aux banques, ou par les taux d'intérêt auxquels les banques sont assujetties lorsqu'elles se réapprovisionnent en argent frais. L'émission monétaire était jusque-là toujours couverte, partiellement et en dernier ressort, par la banque centrale, qui mettait en gage sa réputation d'inaffabilité.

De grandes entreprises bénéficient aujourd'hui d'une confiance totale de la part du public. C'est dans ce contexte qu'intervient la monnaie virtuelle définie comme "*computer money with no immediate interface with conventional money. Virtual money is money that isn't there in any real monetary sense. It is not – and cannot be – measured as a part of the permanent money stock.*"<sup>4</sup> Les entreprises en question peuvent s'émanciper totalement de la monnaie centrale et émettre leur propre instrument monétaire, couvert uniquement par la confiance que le public accorde à cette entreprise. La banque centrale n'aurait plus aucun contrôle sur l'activité économique qui utilise cet instrument pour ses échanges.

<sup>2</sup> CHAINEAU André, *Mécanismes et politiques monétaires*, PUF, 1974

<sup>3</sup> RENVERSEZ Françoise, *Elements d'analyse monétaire*, Dalloz, 3<sup>e</sup> édition, 1995

<sup>4</sup> ibid.

Concrètement, avec les programmes de fidélisation, les entreprises membres du groupe de fidélisation peuvent rémunérer leurs employés – au moins pour partie – grâce à ce nouveau moyen de paiement. Le groupe s'assure ainsi un retour des salaires, en contrepartie duquel les employés bénéficient de conditions préférentielles.

Ce nouveau moyen de paiement présente des caractéristiques intéressantes. Il s'émancipe des frontières nationales, mais se confine dans un réseau d'entreprises. Il permet aux titulaires de la monnaie de retrouver les services et les biens dont ils ont besoin où qu'ils se trouvent dans le monde, ce moyen de paiement répond certainement à un besoin. On assiste à un redécoupage des territoires monétaires. Notons également que la politique

économique au service du bien commun perd l'un de ses outils – la politique monétaire – qui se soumet à la stratégie d'entreprise, si la monnaie nationale venait à tomber entièrement en désuétude.

#### La " monnaie SEL "

Les promoteurs des SEL citent souvent l'histoire de Wörgl, qui a intéressé de nombreux économistes tels que Gesell et Irving Fisher, comme référence. Les SEL, qui se sont développés dès le milieu des années quatre-vingts d'abord dans le monde anglo-saxon (*Local Exchange Trading Systems*), puis en France. Aujourd'hui, on recense en France 300 SEL, regroupant une population de 20 000 à 30 000 adhérents.

#### "Un SEL avant les autres "

En 1932, le maire de Wörgl (Autriche) – pour faire face à un taux de chômage de 35 % – décida de faire imprimer des billets de banque spéciaux, destinés à recevoir des timbres pour les déprécier de 1 % par mois. Ils étaient couverts par la même somme en argent officiel déposée dans les caisses d'une banque locale. Deux ans plus tard, Wörgl était la première ville autrichienne à avoir retrouvé le plein emploi. De nombreux travaux sur la commune purent être exécutés (réseau d'eau, voirie, forêt environnante replantée...). Cette ville devint le centre d'intérêt de nombreux économistes. Il apparut que la monnaie à taux d'intérêt négatif circulait à l'intérieur de la communauté quarante fois plus vite que la monnaie officielle. Source : LIETAER Bernard, *Beyond Greed and Scarcity* (à paraître)

Chaque SEL édite régulièrement un catalogue rassemblant les offres et les demandes de biens et de services des adhérents. Par ce biais, les membres peuvent se rencontrer et ainsi se mettre d'accord sur l'échange (service à effectuer ou type de bien, montant en unités locales...). Une fois l'échange réalisé, les deux personnes remplissent une reconnaissance de dette (un *bon d'échange*). Ce papier est constitué de trois volets : l'un est

envoyé aux animateurs du SEL, les deux autres sont pour la comptabilité des échangistes. Cela permet ainsi de créditer et débiter les comptes d'unités locales des deux membres, comptes dont les soldes négatifs et positifs sont plafonnés. On peut donc ici bien se rendre compte qu'il ne s'agit nullement du retour au troc que certains ont voulu voir mais bien d'un système d'endettement multilatéral.

#### "Un exemple concret, particulièrement élaboré"

La banque WIR, en Suisse, est un cas particulier d'un système d'échange. Tout d'abord, elle déborde du local, puisqu'elle couvre le territoire national. Elle se contente pourtant d'offrir ses services à une population bien définie, les PME. Sa qualité de banque coopérative la différencie des mouvements SEL purs, souvent associatifs.

Fondée en 1934, la banque se rapproche des SEL par son objectif. Elle cherche à faciliter l'accès au crédit pour les PME en émettant sa propre monnaie, le WIR. Les entreprises membres du cercle WIR peuvent bénéficier de crédit à des taux particulièrement avantageux, malgré le fait que la banque examine l'octroi de crédit selon les critères classiques. Afin de limiter ses risques, la banque n'accorde en WIR qu'entre 10 et 20 % du montant total de l'investissement. Avec le crédit obtenu, l'entreprise peut payer ses fournisseurs.

Les SEL relèvent en effet d'un système monétaire du fait de la compensation des échanges et de leur comptabilisation; la logique du SEL réside dans la compensation dynamique des dettes et des créances, avec la perpétuation d'un lien de dette. La spécificité de cette " monnaie SEL " réside dans son caractère socialisant, on retrouve là le

rôle essentiel de la monnaie comme lien social. Comme son nom l'indique, la " monnaie SEL " est un intermédiaire dans les échanges.<sup>5</sup>

<sup>5</sup> Cette description des SEL est tirée d'un article de BAYON Denis, BLANC Jérôme, GUERIN Isabelle, MALANDRIN Gilles,

En règle générale, la "monnaie SEL" n'est pas une unité de compte : la monnaie nationale reste le plus souvent la référence, mais quelques systèmes utilisent des unités horaires pour mesurer la valeur.

L'objectif des SEL favorise clairement un médium d'échange, qui serve de moyen de paiement pour les échanges exclus du système économique basé sur la monnaie nationale comme intermédiaire. Par contre, en l'absence d'un système bancaire élaboré, la "monnaie SEL" ne peut que marginalement servir de réserve de valeur. Lorsqu'un membre du SEL épargne de la "monnaie SEL", il faudrait qu'il puisse la déposer dans une banque, afin que la somme puisse être investie, faute de quoi, l'épargne n'est qu'une non-consommation. Elle signifie alors que quelqu'un dispose d'un revenu superflu, puisque supérieur à son besoin de consommation. L'issue traditionnelle à ce problème réside dans l'investissement de ce bien afin que la valeur puisse être conservée.

La "monnaie SEL" est donc un moyen de paiement par excellence, subsidiairement une unité de compte, mais elle n'est que difficilement une réserve de valeur.

#### Monnaie locale vs. monnaie globale

Cette situation paradoxale d'émergence de "monnaies locales" alors qu'à l'opposé on soupçonne les développements d'une monnaie globale reflète une dualité qui fait penser au vieux système de l'étalon-or.

En ce temps-là, le seigneur mettait à disposition de sa population des billets de banques, gagés par des réserves d'or, qui pouvaient être utilisés comme moyen de paiement à l'intérieur de la communauté. Entre les différentes régions, on utilisait directement l'or. Contrairement aux billets, l'or possède une qualité intéressante, car seul son poids compte. Le seigneur peut très bien accepter des pièces venues des régions voisines, même si elles ne sont pas à son effigie.

Le seigneur peut utiliser ces pièces "étrangères" de deux manières. La théâtralisation permet la conservation d'un certain pouvoir d'achat sur la production extérieure. Mais il peut choisir de refondre ces pièces à son effigie et pour effectuer des achats auprès de sa population. La nuance

---

VALLAT David publié sous la direction de SERVET Jean-Michel. L'article est lui-même tiré du rapport *Monnaies locales et lien social : l'émergence des Système d'Echange Local* effectué par les auteurs et soutenu par la Caisse des Dépôts et Consignations, Paris, octobre 1997

n'est pas anodine : il s'agit d'une décision d'investissement, afin de conserver et de créer la valeur.

L'important est de jauger correctement la nécessité d'investissement. En effet, si le seigneur investit dans une production locale peu féconde, il obtiendra un faible retour et la conservation de son patrimoine sera affectée. Au contraire, si la population parvient à tirer parti de cet investissement, la communauté se sera enrichie. Le raisonnement – inverse – vaut pour les communautés voisines.

Le système monétaire métallique confère au titulaire du droit de battre monnaie une responsabilité importante : celle de décider de l'allocation des ressources pour le profit de tout le monde.

Autant dans le système des SEL que dans celui des corporate monies, on se heurte au problème de la compensation des soldes. Que fait-on avec la "monnaie SEL" qui s'accumule parce que son titulaire ne trouve pas – à l'intérieur du réseau – le produit dont il a besoin ? On peut augmenter la palette de produits offerts en élargissant le SEL, qui perd alors sa raison d'être. On peut choisir de rendre convertible la "monnaie SEL" en devise nationale, mais c'est la "monnaie SEL" qui n'a plus de raison d'être.

Le système de corporate monies réplique le même raisonnement. Il serait illusoire de croire qu'un réseau d'entreprises – sauf à devenir monopoliste – puisse offrir tous les biens dont auraient besoin ses employés. Le système limite la liberté économique d'achat ou se voit dénaturé en s'ouvrant totalement sur d'autres monnaies, nationales ou corporate.

La clé réside donc dans le contrôle de la convertibilité d'un moyen de paiement à un autre. Aujourd'hui, l'autorité du seigneur a été confiée au marché des changes, supervisés tant bien que mal par les banques centrales nationales. On constate cependant que le marché ne milite pas forcément dans le sens d'une meilleure allocation des ressources entre les différentes économies. Les SEL d'un côté et les corporate monies d'un autre tentent une nouvelle fois d'établir un équilibre entre la nécessaire universalité d'une réserve de valeur et un intermédiaire dans les échanges plus local, d'autre part. A quel sage peut-on confier le degré de convertibilité des monnaies entre elles ?